

'Alliance Nationale

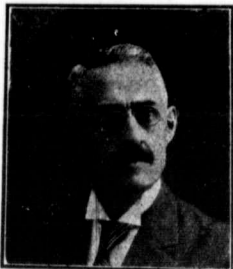
ANE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Unicit Concordia Fratrum

Vol. XIX, No 5

Montréal, Mai 1913.

50 cts par an



M. J. B. A. Savard, journaliste,
R. P. P. G. pour l'Etat du
Rhode-Island, E. U.



M. L. N. Bourque, M.D., R.P.P.G.
pour la Province du Nou-
veau-Brunswick.

A VOUS SOCIETAIRES:

On vous fait une offre inouïe.

La lettre que nous reproduisons, ci-dessous, contient une offre irrésistible. Il n'y a qu'à la lire pour sentir naître en soi le désir de répondre à l'appel. Ne résistez pas; quelques minutes de votre temps suffira pour vous placer sur les rangs et qui sait si le sort ne vous favorisera pas?

Donc, lisez et mettez-vous à l'oeuvre.

Montréal, 15 avril 1913.

Monsieur et cher Confrère,

Me permettriez-vous de causer quelque peu avec vous de notre Association?

Il y aura bientôt vingt ans que l'Alliance Nationale est fondée. Ses succès continus sont sans précédent dans l'histoire de la mutualité.

Depuis sa fondation, elle a payé à ses membres devenus invalides, \$29,450.00; aux membres qui ont atteint l'âge de 70 ans, \$10,150.00; aux bénéficiaires des membres décédés, \$1,340,762.00; aux membres malades, \$614,808.57.

Après avoir rempli ses obligations, elle a accumulé dans ses coffres les sommes suivantes:

Caisse de dotation . . . \$1,457,018.17

Caisse des malades . . . 328,957.71

Caisse générale . . . 28,807.64

Total . . . \$1,814,783.52

Son effectif au 1er janvier 1913 était de 24,084 membres.

Avez-vous, en votre qualité de membre, contribué à ces succès? ou vous êtes-vous limité à payer vos contributions?

Lors de votre admission dans la Société, en prononçant l'engagement d'honneur, vous avez promis formellement que vous feriez tout en votre pouvoir pour assurer le progrès moral et matériel de notre Association.

Avez-vous quelquefois songé qu'autour de vous il y a des parents, des amis ou des connaissances à qui il vous suffirait de parler de l'Alliance Nationale et de leur en faire connaître le but, les avantages et les garanties, pour les convaincre qu'ils doivent demander leur admission dans notre Association? Si vous vous étiez arrêté à cette pensée vous auriez certainement déjà fait admettre plusieurs sociétaires.

Si chacun de nos membres se pénétrait de cette idée et n'oubliait pas si tôt l'engagement qu'il a pris de travailler au progrès de la Société, le nombre des membres s'accroîtrait dans des proportions extraordinaires.

Tous nos membres, il me semble, devraient se faire un devoir de faire admettre un nouveau confrère chaque année. Si c'est trop demander, ne croyez-vous pas qu'il serait possible d'en faire admettre un au moins durant votre sociétariat?

En vue de rappeler à nos membres ce devoir important et de les encourager, le Bureau Exécutif offre cette année, en plus des prix de concours, une récompense extraordinaire. Ainsi en faisant admettre un membre, vous aurez droit à \$2.00, plus le privilège de participer au tirage d'un automobile. Si vous en faites admettre 15, vous aurez droit à une somme de \$30.00, vous aurez mérité en plus une magnifique montre en or et vous aurez 15 chances au tirage de l'automobile.

Il me semble que vous avez à votre disposition tous les arguments nécessaires pour convaincre vos amis et gagner les récompenses que je viens de mentionner.

L'Alliance Nationale est une institution essentiellement canadienne qui est nôtre, et dont nous avons raison d'être fiers. Les avantages qu'elle offre à ses membres sont multiples:

- 1.—Certificat d'Assurance de \$500, \$1,000, \$2,000, \$3,000;
- 2.—Indemnité aux invalides;
- 3.—Pension aux vieillards;
- 4.—Certificat de participation acquise après 10 ans de sociétariat;
- 5.—Bénéfices en maladie—\$5.00 par semaine pendant 20 semaines par année de calendrier;
- 6.—Son capital accumulé la constitue celle des associations qui offre le plus de garantie à ses assurés.

Augmenter l'effectif de notre Association, c'est augmenter son influence et en même temps ses garanties. C'est aussi la mettre en mesure de faire une plus grande somme de bien.

Contribuer au succès d'une telle oeuvre, c'est faire acte de patriotisme pratique. L'expérience des vingt-cinq dernières années nous démontre que les catholiques de langue française doivent s'unir plus que jamais pour se donner des institutions puissantes et conquérir l'influence dont nous avons tant besoin au point de vue financier.

Si ces quelques remarques ont pour effet de vous convaincre que vous devez faire votre quote-part de travail en présentant un nouveau sociétaire, je solliciterai de vous la faveur de faire admettre ce membre dans le présent concours, si possible, mais le plus tard, avant le 31 décembre de l'année 1913.

J'espère, cher Confrère, que vous répondrez généreusement à l'appel que je vous fais et que vous nous ferez parvenir prochainement la carte de présentation d'un de vos amis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué,

CHS DUQUETTE, 2e V. P. G. et Insp. en chef.



M. Jos Hébert, Inspecteur d'écoles,
R. P. P. G. pour la Province de Québec.



M. A. L. Auger, sous-directeur des
postes, R. P. P. G. pour les Provin-
ces du Manitoba et de l'Alberta.

LE SOU DE LA PENSÉE FRANÇAISE

Une admirable initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au profit des Canadiens-Français d'Ontario.

APPEL PARTICULIER AUX SOCIÉTAIRES DE L'ALLIANCE NATIONALE

Le nouveau président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal adressait dernièrement aux membres de la Société la lettre suivante:

Montréal, 30 avril 1913.

Cher monsieur et confrère,

Pour répondre au reproche qu'on lui a fait dans le passé de trop négliger les intérêts vitaux de la race, le Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a résolu à l'unanimité d'inaugurer le 24 juin prochain, au profit de la cause nationale, la Fête de la Pensée Française.

Cette fête ne consistera pas en processions et en feux d'artifice: nous croyons que, pour les races menacées dans leur existence, ces manifestations ont quelque chose de puéril, qui ne sert qu'à exciter la pitié dédaigneuse des autres races; que c'est dans le recueillement que les groupements ethniques comme le nôtre doivent mûrir leurs résolutions et chercher les moyens de les accomplir. La Fête de la Pensée Française sera, s'il n'en tient qu'à nous, un jour de communion pieuse avec les morts et le courageuse méditation sur l'avenir.

Et comme toute méditation est vaine qui n'est pas suivie d'action, nous avons cru devoir instituer, en même temps que la Fête de la Pensée Française, l'oeuvre du Sou de la Pensée Française.

Le Sou de la Pensée Française sera recueilli chaque année à Montréal et dans les environs au profit des oeuvres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de la manière usitée dans les "tag days" anglais et où les Dames de la Fédération féminine sont tout de suite passées maîtresses; avec cette innovation toutefois que les donateurs seront nommés non pas d'une étiquette, mais d'une jolie fleur—pour être plus précis: d'une petite pensée, mettons une pensée... française. Cette année le produit en sera versé au comité de défense de l'enseignement français dans l'Ontario.

La cause des Canadiens-français d'Ontario intéressant toute la race au même titre, nous allons inviter les autres sociétés Saint-Jean-Baptiste à se joindre à nous, afin que, le 24 juin prochain, sur tous les points du territoire, on fasse le geste qui assure la survivance du français dans les régions que Champlain explora il y a trois siècles, et qui ne concurent pendant longtemps d'autre civilisation que la civilisation française. En attendant, nous voulons mettre à l'oeuvre ceux de nos co-sociétaires qui sont le plus aptes à comprendre et à secourir l'oeuvre du Sou de la Pensée Française. En même temps qu'un comité général qui en jette avec nous les bases, nous constituerons un comité exécutif qui prendra charge de l'organisation, avec les concours rétribués—y compris celui d'un publiciste bien au fait de la question scolaire ontarienne—et les ressources pécuniaires dont il aura besoin.

Nous aurions pu pour cette tâche d'organisation rechercher des concours en dehors de la Société: en ne nous adressant qu'aux membres, nous marquerons mieux l'honneur qui à

nos yeux s'attache maintenant à ce titre, et nous témoignerons mieux de la vie qui règne au sein de la Société. A vous de nous prouver que nous n'avons pas eu tort de vous conférer pour ainsi dire le sacerdoce de la Pensée française.

Vous êtes instamment invité avec vos amis à une réunion qui aura lieu dimanche à 3 heures précises dans la salle No 11 du Monument National pour la formation du comité général et du comité exécutif. Si malheureusement vous étiez empêché d'être présent, vous voudrez bien nous en prévenir, car il importe que nous évitions l'erreur si commune du passé, de nommer des hommes qui n'acceptent de faire partie des comités que pour le peu de popularité qu'ils espèrent y trouver.

Confraternellement à vous,

Le président général,

Olivar ASSELIN.

* * *

Dimanche 3 mai, le Comité général était constitué et l'on formait un Comité exécutif, composé des messieurs suivants: MM. Emile Millaire, J. C. Viens, Victor Béique, Athanase David, Horace Lauzon et J. P. L. Bérubé.

Le président du Comité est M. le Dr Rivest, un médecin qui a vécu plusieurs années dans l'Ontario. Le secrétaire, M. l'abbé Brosseau, aumônier du Mont Saint-Louis, est bien connu dans le monde des lettres et de l'enseignement. Ce comité siège presque tous les jours au Monument National, et le travail d'organisation marche avec un entrain qui fait croire que le produit du Sou de la Pensée française dépassera de beaucoup les premières espérances.

La collecte se fera dans la rue, le 24 juin, dans toutes les villes de quelque importance. La Société de Montréal sollicite pour cela la coopération de toutes les autres Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la Province; tous les donateurs recevront en décoration une jolie pensée montée sur épingle. Quant à la campagne, elle peut envoyer dès maintenant ses offrandes au Comité de la Fête de la Pensée française, à Montréal. Les instituteurs seront priés d'expliquer le but de la collecte aux enfants des écoles; si chaque enfant donne seulement cinq sous, on recueillera, de cette seule source, des milliers de piastres, puisqu'il y a plus de six mille écoles primaires dans la province de Québec.

L'Alliance Nationale, si dignement représentée au Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste par son 2ème vice-président général, M. Charles Duquette, ne peut rester indifférente à ce beau mouvement destiné à fortifier l'influence française au Canada. Elle invite instamment ses membres à souscrire généreusement au Sou de la Pensée Française. Le Sou ne doit pas forcément être un sou: à preuve, le chèque de \$100 que l'hon. Louis Beaubien, de Montréal, vient d'adresser au Comité. Combien de nos sociétaires pourraient souscrire un, deux, cinq et même dix piastres sans s'appauvrir! L'aide non seulement pécuniaire, mais morale, que ces dons constitueront pour la cause de l'enseignement français dans l'Ontario, ne se calcule pas. On estime que nos compatriotes d'Ontario ont déjà dépensé en frais de résistance quelque chose comme \$100,000. Ce sont pour la plupart des pionniers, et les pionniers d'ordinaire ne sont pas riches; quoi de plus naturel que nous, de la Province de Québec, leur venions en aide?

Si, dans chacun de nos cercles, le président

et le secrétaire, ou l'un ou l'autre, voulait se charger de faire souscrire les membres, quitte à transmettre lui-même au Secrétaire général, le produit de la souscription qui le remettrait à son tour au Comité du Sou de la Pensée Française, au Monument National, à Montréal l'Alliance figurerait dans la souscription pour plusieurs milliers de piastres. Qu'on se mette à l'oeuvre dès maintenant. Les secrétaires de cercles n'auront qu'à adresser aux sociétaires ces copies du présent article, avec un mot de sollicitation. Ils insisteront sur la nécessité d'agir promptement, ne fût-ce que pour l'exemple.

Inutile de dire que notre appel s'adresse particulièrement, pour ne pas dire uniquement, aux cercles de la province de Québec. Il ne serait pas convenable d'inviter à souscrire les minorités qui, en matière scolaire, sont dans le même cas que les Canadiens-Français d'Ontario.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-ALPHONSE, No 186

Dimanche, le 6 avril 1913, à l'occasion de l'ordination de M. l'abbé Alphonse Legendre, à Thetford Mines, les membres de l'Alliance Nationale, cercle St-Alphonse, No 186, ont organisé une démonstration des plus sympathiques à leur confrère.

Le Bureau Exécutif était représenté par M. Chs. Duquette, deuxième Vice-président général, et M. Dalbé Viau, Directeur.

Monsieur Roy, évêque auxiliaire de Québec, présida à la cérémonie d'ordination et consacra le nouveau Levite.

Après cette cérémonie, les membres du cercle qui avaient assisté en corps se rendirent à leur salle de réunions pour saluer les représentants de l'Exécutif de l'Alliance Nationale.

M. J.-O. Legendre, président du cercle et père du nouveau prêtre, souhaita la bienvenue aux Officiers Généraux. M. Chs. Duquette, dit dans quelques mots combien il était heureux d'avoir été choisi par le Bureau Exécutif pour le représenter dans cette circonstance et participer à l'honneur et à la joie des membres du cercle St-Alphonse. M. Dalbé Viau adressa aussi quelques paroles de sympathie.

A 3 hrs p.m., le cercle tenait une assemblée extraordinaire au cours de laquelle 22 nouveaux membres prononcèrent l'engagement d'honneur. Après cette cérémonie, de très intéressants discours sur la mutualité furent prononcés par MM. Chs Duquette, Dalbé Viau, Louis Huard, J.-O. Legendre, Onésime Gilbert, C.-S. Vaillancourt et Alphonse Blain.

Le soir, à 8 hrs, à l'hôtel Hébert, dans une salle artistement décorée, avait lieu, sous la présidence de M. Onésime Gilbert, un magnifique banquet, en l'honneur des représentants du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale.

Après que les convives eurent dégusté les mets succulents qui leur avaient été servis, M. C.-S. Vaillancourt, au nom du cercle, présenta aux officiers généraux, une adresse de bienvenue dans laquelle les membres du cercle exprimèrent le plaisir et la satisfaction qu'ils éprouvent d'avoir parmi eux des membres du Bureau Exécutif à l'occasion de l'élevation d'un des membres de leur cercle à la dignité sacerdotale.

M. Charles Duquette répondit à cette adresse avec son éloquence habituelle. Au cours de ses remarques, il fit voir la somme de bien que l'Alliance Nationale a fait depuis vingt ans; il démontra les avantages de la Société, et insista pour que les membres travaillent à faire comprendre à leurs parents et amis tout l'intérêt qu'il y a pour les Canadiens de s'unir dans nos sociétés nationales. Il termina ses remarques en disant que l'Alliance Nationale n'est encore qu'à ses débuts et qu'elle est appelée à accomplir une immense somme de bien parmi l'élément français-catholique: "Aimez-vous les uns les autres, dit M. Duquette, soyez unis pour le plus grand intérêt de votre Société et de la nation à laquelle vous appartenez."

M. Dalbé Viau se joignit à son collègue et insista sur l'importance qu'il y a pour les membres de l'Alliance Nationale de s'unir pour se rendre des services mutuels. "Les Canadiens d'origine française, dit M. Viau, ont plus que jamais besoin d'être unis et de travailler à consolider leurs institutions nationales. L'Alliance Nationale est un succès au point de vue financier dont les Canadiens doivent être fiers. Les capitaux considérables qu'elle a d'accumulés sont employés à aider la construction de nos maisons d'éducation et à l'organisation de nos paroisses, en attendant que nous ayons besoin de cet argent pour payer les bénéficiaires des membres décédés."

D'autres discours ont aussi été prononcés par MM. Ls Huard, président de la succursale des Artisans, C.-S. Vaillancourt et M. Lemieux.

Cette fête se termina par des chants canadiens admirablement exécutés par Madame Roberge, Mlle Lachance, MM. Lachance, C.-S. Vaillancourt, O. Gilbert et autres.

Comme témoignage de leur sympathie et de leur reconnaissance, les membres du cercle St-Alphonse ont présenté à M. l'abbé Legendre un calice en or de grand valeur.

CERCLE CONTANT, No 173.

C'est par une jolie manifestation suivie d'un banquet que ce cercle progressif a voulu fêter le dixième anniversaire de sa fondation, le 26 mars dernier.

Cinquante personnes avaient tenu à assister à ces agapes; et l'on remarquait M. E.-H. Godin, notre Aviseur légal, qui représentait le Bureau Exécutif, M. Casimir Hébert, représentant le cercle Frontenac, No 172, MM. H. Paradis et D. Juteau, du cercle St-Jean de la Croix, No 74, M. Fontaine, etc.

Des discours furent prononcés par M. E.-H. Godin, M. J.-L. Ampleman, président du cercle, M. Alcide Dalpé, ex-président, M. H. Lachance, ex-président, M. Jos. Dépatie, vice-président, M. H. Giguère, Sb. P.G., M. J.-E. Morrier, avocat, le Dr E. Bastien, médecin-examineur, et M. Marcel Fontaine.

Le banquet fraternel qui couronna la fête, fut très bien réussi et somme toute le cercle Contant mérite des éloges pour avoir su célébré d'une façon digne, la première décade de son existence.

L'adjectif est souvent un gendarme que l'on donne pour gardien au substantif, afin de le maintenir au poste qu'on lui assigne.

* * *

Alexandre, César, Napoléon, ont disparu selon les règles de la gloire.

EST-CE UN DEFÍ?

Un journal de Québec, annonçait dernièrement que deux chefs ouvriers internationaux devaient, sous peu, parcourir tous les centres ouvriers de cette Province, dans un but d'organisation. Devons-nous voir là un défi porté à cette autre organisation des syndicats d'ouvriers catholiques qui, sous la sage direction de nos évêques et de nos prêtres, ont entrepris depuis quelque temps, au service de notre organisation ouvrière, une oeuvre d'assainissement de la plus grande importance?

Il serait peut-être opportun de mettre ici, sous les yeux des ouvriers, ces paroles que "L'Action Sociale" reproduisait d'un journal de Paris, la semaine dernière, et qui perdues au milieu d'un long article ont pu passer inaperçues de plusieurs. Ce sont les paroles du Révérend Père Janvier, célèbre dominicain, et voici ce qu'il dit:

"Dans ces associations mixtes ou neutres, la plupart du temps, les catholiques, en minorité, sont dupes, n'exercent aucune influence, se trouvent noyés dans une majorité qui décide de tout et qui, en réalité, imprime une direction conforme à ses idées. Les croyants, désireux de participer aux bénéfices des associations dont ils sont membres, sont obligés de renoncer en tout ou en partie à leurs convictions.

Ils sont obligés de favoriser des systèmes pour eux inacceptables, de consentir à des compromis que leur conscience ne saurait approuver. Leur foi même est souvent exposée, car ils subissent presque fatalement l'influence du milieu, et à chaque instant ils cèdent un peu plus sur la question de religion. L'expérience nous apprend que sur le terrain social et sur le terrain politique par exemple, ce mélange des croyants nous a presque toujours été funeste, que les individus où les groupes catholiques mêlés aux socialistes, aux protestants, aux partis non chrétiens ont presque toujours fini par verser à des degrés divers dans les idées propres à ces partis, et surtout, s'il s'agit de politique, ils n'ont pas tardé à s'éloigner de nous pour se rapprocher de nos adversaires, et nous trahir."

"Il y aurait péril, pour les fidèles, à se mêler aux troupes incroyantes, s'ils n'étaient d'a-

bord solidement organisés entre eux. Ils n'apporteraient à l'action commune qu'une poussière impuissante et trop facilement absorbée; ce qu'ils doivent fournir à la masse, c'est un bloc homogène, capable à la fois de prêter un concours utile et de maintenir jalousement sa personnalité."

"Dans les alliances momentanées que nous contractons avec d'anciens adversaires, si nous ne présentons que des faiblesses éparses, nous n'aboutirons qu'à nous faire misérablement duper. Notre concours une fois de plus exploité sans vergogne, nos revendications seront dédaigneusement méconnues. Le système est trop connu, de ces faux amis. Nous en avons souffert. Nous serions vraiment trop naïfs, après tant de douloureuses expériences, de nous abandonner à leur bonne volonté et de compter sur eux pour nous défendre."

Et l'auteur ajoute:

"Ces justes conseils étaient portés en chaire, il y a bientôt un an. Ne répondent-ils pas, avec une opportunité saisissante, aux préoccupations actuelles de certains catholiques?"

"Soyons donc forts et, pour être forts, soyons unis! Les chrétiens unis, conclut l'éminent dominicain, disposent d'une force incomparable: la grâce qui les anime leur inspirerait un ardeur et un dévouement surhumains qui triompheraient de tous les obstacles: en restaurant la société dans le Christ, ils rendraient au monde toute la paix, toute l'unité, toute la prospérité spirituelle et temporelle dont il est susceptible."

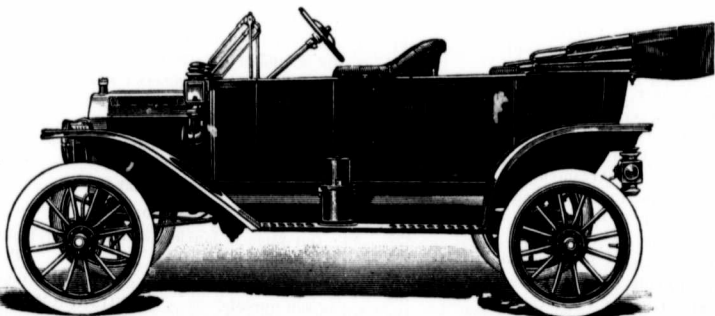
"A cette oeuvre, d'abord!"

Souvenez-vous de ces paroles, ouvriers catholiques; conservez-les s'il le faut; et quand ces grands visiteurs qui s'annoncent à l'avance comme s'ils étaient des ambassadeurs venant remplir une mission diplomatique se présenteront à vous, demandez-leur ce qu'ils ne pensent. Ils vous répondront peut-être comme déjà, que les questions ouvrières sont des questions d'affaires dans lesquelles le clergé n'a rien à voir, mais pour un catholique, la parole du prêtre qui n'a d'autre ambition que le salut des âmes, vaut bien celle de tous ces agents dont la plus grande préoccupation est de se faire un salaire.

C'EST VRAI.

Cercle DUFOURNEL, No 305.

PRIX EXTRAORDINAIRE



Quel est le membre qui gagnera l'automobile ci-dessus? Tous devraient saisir l'occasion. Il suffit de faire admettre un membre dans l'Alliance Nationale, au cours de l'année 1913, pour avoir la chance d'en être l'heureux gagnant!!!

LE SUCRE D'ÉRABLE



M. J. O. Duquette, T. Cl. LaSalle No 197.



M. Raoul Shooner, T. Cl. Pierreville No 80.



M. G. Landry, Cl. Fabre No 229.



M. J. E. Blondeau, Cl. St-Basile No 199.



Dr. J. J. Guertin, T. et Md. E., Cl. Cadieux No 212.

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de mars.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
J.-O. Duquette, Cl. LaSalle		197	25
*J.-A. Huard, Cl. Ste-Anastasia		161	16
Raoul Shooner, Cl. Pierreville		80	12
G. Landry, Cl. Fabre		229	8
J.-E. Blondeau, Cl. St-Basile		199	7
J.-J. Guertin, Cl. Cadieux		212	6
H.-A. Larochelle, Cl. Larfêche		230	5
W.-J. Bolduc, Cl. Graton		289	5
U. Perron, Cl. Cadillac		337	5
J.-E. Labrosse, Cl. Madeleine de V.		380	5
Jos. Boucher, Cl. Lafêche		230	4
David Therrien, Cl. St-Alphonse		186	3
J.-A. Lacharité, Cl. Victoriaville		191	3
Art. Mandeville, Cl. Cadieux		212	3
Eng. Forêt, Cl. Montcalm		31	2
J.-Eug. Choquette, Cl. Jeanne d'Arc		53	2
L.-N.-C. de Courville, Cl. Charlemagne		73	2
J.-E. Rondeau, Cl. Champlain		108	2
P.-O. Rochette, Cl. Champlain		108	2
J.-M.-E. Larichelière, Cl. Bruchési		135	2
J.-E. Labrosse, Cl. Béland		159	2
Jos. Legendre, Cl. St-Alphonse		186	2
T. Colette, Cl. Lafontaine		206	2
Narc. Péloquin, Cl. Cadieux		212	2
John Chartrand, Cl. Tétreauville		296	2
W. Champoux, Cl. Laurier		300	2
Tobias Patenaude, Cl. S-Coeur		6	1
Jos. Casavant, Cl. S-Coeur		6	1
G.-E. Cartier, Cl. Notre-Dame		11	1
T.-G. Poirier, Cl. St-Henri		12	1
J.-A. Gellé, Cl. Ste-Thérèse		27	1
Jos. Laforge, Cl. Hochelaga		29	1
W. Desjardins, Cl. Hochelaga		29	1
George Asselin, Cl. Hochelaga		29	1
Noé Héroux, Cl. Princeville		32	1
Paul Bilodeau, Cl. St-Vincent		42	1
D. Grondin, Cl. N.-D. de Hull		64	1
D.-A. Reny, Cl. N.-D. de Hull		64	1
J.-S. Dupéré, Cl. St-Georges		69	1
E.-N. Turner, Cl. St-Frédéric		75	1
A.-E. L'Écuyer, Cl. St-Jean		78	1
J.-A. Héroux, Cl. Bourget		79	1
D. Vézina, Cl. Bourget		79	1
E. Lavigne, Cl. Argenteuil		84	1
L. Robitaille, Cl. St-Raymond		96	1
T. Déry, Cl. St-Raymond		96	1
Jules Blais, Cl. Champlain		108	1
L.-H. Noreau, Cl. St-Raymond		108	1
Omer Dupuis, Cl. St-Raymond		108	1
Gorgius Leblanc, Cl. Lévis		109	1
Elie Gravel, Cl. Delorimier		112	1
H. Rousseau, Cl. Ste-Genève de B.		125	1
L.-M.-J. Thibault, Ste-Genève de B.		125	1
Art. Gervais, Cl. Ste-Genève de B.		125	1

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
L. Bécigneul, Cl. St-Eugène		133	1
James Lemay, Cl. St-Eugène		133	1
Dame S. Lamoureux, Cl. Leclerc		158	1
W. Leclerc, Cl. Leclerc		158	1
J. Lesieur, Cl. Leclerc		158	1
J.-O. Dubois, Cl. Ste-Anastasia		161	1
Xavier Martel, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
Laudias Pratte, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
L.-E. Boulanger, Cl. Plessisville		175	1
Dr C.-D. Paradis, Cl. St-Désiré		189	1
Raoul Goulet, Cl. Victoriaville		191	1
Rév. P.-E. Lasonde, Cl. Victoriaville		191	1
C. Rousseau, Cl. Victoriaville		191	1
Hector Dubois, Cl. Victoriaville		191	1
Henri Bisson, Cl. Victoriaville		191	1
Jos. Genest, Cl. St-Basile		199	1
Nap. Gauthier, Cl. Cadieux		212	1
Nap. Demers, Cl. Cadieux		212	1
Gilbert Cournoyer, Cl. Cadieux		212	1
Jos. Soulières, Cl. Iberville		216	1
J.-A. Dauth, Cl. Fabre		229	1
J.-O.-A. Delisle, Cl. Roberval		235	1
J.-O. Hudon, Cl. Richmond		250	1
Xavier Lapointe, Cl. Riv. à Pierre		26	1
Dd P.-E. Ayotte, Cl. Riv. à Pierre		265	1
C. Cardinal, Cl. Riv. à Pierre		265	1
P. Tremblay, Cl. Riv. à Pierre		265	1
Rémi Legault, Cl. Pointe-Claire		277	1
L. Gélinas, Cl. Graton		289	1
Nap. Brouillet, Cl. Graton		289	1
Ernest Laberge, Cl. Dufournel		305	1
T. Arcand, Cl. St-Marc		308	1
J.-E. Roy, Cl. Villeray		311	1
J.-A. Turgeon, Cl. Duquette		320	1
J. Tessier, Cl. Duquette		320	1
H. Charette, Cl. Duquette		320	1
Alfred Rousseau, Cl. Duquette		320	1
Ernest Charette, Cl. Duquette		320	1
Alfred Poliquin, Cl. Montmorency		326	1
Jos. Beauvais, Cl. St-Arsène		327	1
P. Vallée, Cl. St-Arsène		327	1
J.-A. Dion, Cl. Pontiac		329	1
Dr A. Bonin, Cl. De la Vérendrye		344	1
J.-H. Martin, Cl. Lambert Closse		348	1
J.-G. Leblanc, Cl. Lanaudière		363	1
T. Brault, Cl. St-Damien		375	1
Dlle V. Ponton, Cl. Madeleine de V.		380	1
W. Leblanc, Cl. B.P. Amherst		286	1
Art. Leblanc, Cl. B.P. Amherst		286	1

—:o:—
 Qui sème le laurier, se repose rarement sous son ombre. * * *
 Toute gloire mondaine a sa grimace tout près de son aurole. CUVILLIER-FLEURY.
 * * *
 Nous avons beau vanter nos grandeurs passagères,
 Il faut mêler sa cendre aux cendres de ses pères.
 J.-B. ROUSSEAU.

A l'une des extrémités de la propriété de Jean Rivard se trouvait, dans un rayon peu étendu, un bosquet d'environ deux cents érables; il avait dès le commencement résolu d'y établir une sucrerie.

Au lieu d'immoler sous les coups de la hache ces superbes vétérans de la forêt, il valait mieux, disait Pierre, les faire prisonniers pour en tirer la plus forte rançon possible.

Nos défricheurs improvisèrent donc au beau milieu du bosquet une petite cabane temporaire, et après quelques jours employés à compléter leur assortiment de "goudrelles" ou "goudilles", "cassots", et autres vases nécessaires, dont la plus grande partie avaient été préparées durant les longues veillées de l'hiver, tous deux, un bon matin, par un temps clair et un soleil brillant, s'attaquèrent à leurs deux cents érables.

Jean Rivard, armé de sa hache, pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de sa gouge fichait de suite au-dessous de l'entaille la petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle put recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placée directement au-dessous.

Dès les premiers jours la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne "brassée" de sucre.

Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière lavée fut suspendue à la crémaillère, sur un grand feu alimenté par des éclats de cèdre, puis remplie aux trois-quarts de l'eau d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps de la sève nouvelle, de veiller enfin, avec une attention continue, aux progrès de l'opération. Tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ce soin, ayant à initier son jeune maître à tous les détails de l'intéressante industrie.

Aucune des phases de l'opération ne passa inaperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon allant plonger dans la chaudière une écuelle de bois, vint avec sa gaité ordinaire la présenter à Jean Rivard, l'invitant à faire une "trempe" en y émettant du pain, invitation que ce dernier se garda bien de refuser.

Pendant que nos deux sucriers savouraient ainsi leur "trempe", la chaudière continuait à bouillir, et l'eau épaississait à vue d'oeil. Bientôt Pierre Gagnon y plongeait de nouveau sa "micouenne" l'en retira remplie d'un sirop doré presque aussi épais que le miel.

Puis vint le tour de la "tire". Notre homme prenant un lit de neige en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide, et qui en se refroidissant forme la délicieuse sucrerie que les Canadiens ont baptisé du nom de "tire", sucrerie d'un goût beaucoup plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

Cependant la chaudière continuait à bouillir, Pierre Gagnon s'aperçut aux granulations du sirop que l'opération était à sa fin et il annonça par un hurra qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin où on la laissa refroidir len-

* La photographie n'est pas parvenue en temps utile pour publication.

ment, tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une palette ou "mouvette" de bois; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés d'avance.

On en fit sortir, quelques moments après, plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand de sucre d'érable, — défaut partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches, — il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre: il se trouvait à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux; il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sien des arbres un objet d'utilité publique qui sans son travail y serait resté enfoui. C'était peut-être la plus douce satisfaction qu'il eût ressentie depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance que n'en mettait le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

"Jean Rivard" GERIN-LAJOIE.

LE DON

Jadis, les fées convoquées autour du berceau d'un nouveau-né lui faisaient chacune un don. Il en était même de malignes, si l'on en croit la légende, et elles se plaisaient à détruire, tout au moins à combattre les bons résultats qui se pouvaient attendre des dons faits par les fées bienfaisantes. Mais je ne veux m'occuper que de ces dernières, d'autant mieux que je les envie, et voudrais bien posséder leur pouvoir; je ne ferais qu'un don — toujours le même — aux nouveau-nés, près desquels on me manderait: je les douerais de l'amour de la lecture, laissant à mes collègues le soin de leur faire les autres dons. Qu'importe en effet que l'on ait la richesse, si le cerveau démenblé suinte l'ennui pour soi et pour les autres? Qu'importe que l'on ait la beauté, si celle-ci a pour compagnes inséparables la bêtise ou l'ignorance?

Le don que je ferais à mes filleuls serait inestimable. Possesseur du goût de la lecture, ils ne connaîtraient pas les tristesses de la solitude et tiendraient toujours l'ennui à distance; ils ne redouteraient aucune piètre compagnie, car ils pourraient s'abstraire de celle-ci en s'entretenant avec leurs souvenirs. Fussent-ils destinés à voir leur existence s'écouler avec des esprits vulgaires, ils pourraient jouir de la compagnie, du commerce, comme l'on disait jadis, des esprits les plus distingués, des génies de tous les temps et de tous les pays. En même temps que s'étendrait l'horizon de leur intelligence, leur âme s'agrandirait et s'épurerait; ils seraient moins accessibles aux idées qui sont froissées à force d'être troquées et rapetissées; ils n'useraient pas leur existence à supposer chez leurs semblables le dessein de les humilier ou celui de les exploiter. Les femmes ayant l'esprit meublé par leurs lectures trouveraient d'autres sujets de réflexion et de conversation que les travers du prochain, quand elles sont malveillantes, ou les incidents du ménage, lorsque leur piété est sincère pour qu'elles s'indignent de la médisance; elles entreraient en possession du domaine que l'on nomme les idées générales, et sur lequel elles pourraient se lever, suivant leurs aptitudes, les égales des esprits distingués, et tout au moins, si la nature

ne leur a pas donné les facultés nécessaires pour élargir les limites de ce domaine, elles entreraient la langue que l'on y parle, et pourraient s'assimiler, dans ces idées générales, celles qui développeraient leur intelligence et donneraient une base solide à leur jugement.

L'un des plus réels obstacles au goût de la lecture, c'est que les livres coûtent de l'argent, et que l'on ne discerne pas l'utilité de cette dépense. Cette utilité peut n'être point immédiate, et néanmoins elle est incontestable. Tout d'abord, la lecture fait garder et aimer le logis; elle occupe et sauve de l'oisiveté; elle instruit, et bat en brèche quelques-uns de ces préjugés dont on a dit qu'ils étaient la moisissure de l'esprit; elle fournit à l'intelligence quelques sujets de réflexion et diminue d'autant la quantité des propos malveillants tenus sur le compte du prochain.

Quant à la dépense, si l'on voulait y regarder de près, on s'apercevrait qu'elle n'est pas inutile et peut n'être guère onéreuse. Notre intelligence, non moins que notre corps, a besoin de nourriture, et je ne crois pas que l'économie consistant à la priver de toute pâture soit bien entendue; si l'on ne fait aucun sacrifice pour acquérir ou satisfaire un goût sérieux, on en fera pour obéir à des goûts frivoles, pour ajouter une plume à son chapeau, une dentelle à sa robe. D'ailleurs on n'achète pas tous les livres qu'on lit; pour peu que l'on soit soigneux pour les livres que l'on emprunte et exact à les rendre, on connaît toujours une ou plusieurs personnes disposées à prêter leurs livres, soit par pure obligeance, soit à titre d'échange, et l'on peut affirmer que les livres ne font guère défaut aux personnes qui aiment la lecture; le tout est de l'aimer... Et il y a une infériorité intellectuelle très réelle à ne point avoir ce goût.

Seulement il ne faut pas confondre le goût de la lecture avec le besoin d'une distraction frivole, et tel serait le cas si l'on s'attribuait le goût de la lecture, par cela seul que l'on aime à lire des romans. Ceux-ci ne sont pas à dédaigner sans doute, mais dans la gymnastique intellectuelle, leur attribution doit être semblable à celle du dessert dans un repas; le dessert vient après les aliments substantiels et les complète, sans se substituer à eux; si l'on mettait son estomac au régime exclusif du dessert, on deviendrait bientôt incapable de prendre aucune nourriture solide; et c'est précisément ce qui se produit chez les personnes qui ont commencé leurs lectures par des romans, et qui ne peuvent lire trois pages d'un livre ou même d'un article d'histoire, de morale, ou de critique littéraire. Tout cela est cependant indispensable; on ne sait rien de l'histoire, si l'on n'en a retenu que quelques faits principaux et quelques dates, légués à la mémoire par les études de l'enfance; on ne sait pas ce que l'on doit savoir de la morale, si l'on n'a point comparé entre eux les différents moralistes; on n'aura jamais, en fait de littérature, que des impressions fugitives, si l'on ne se tient pas au courant des opinions des divers critiques, afin de choisir celles qui se trouvent d'accord avec notre sentiment, et nous apprennent à le justifier, vis-à-vis de nous-mêmes; car on ne lit pas pour prendre en toute matière une opinion toute faite; on lit pour apprendre à se faire une opinion en toute matière.

EMMELINE RAYMOND.

LES DIX COMMANDEMENTS D'HYGIENE Affichés dans toutes les écoles suédoises

1. L'air frais, jour et nuit, condition nécessaire à la santé, est le meilleur préservatif contre la maladie des poumons.
2. Le mouvement et la vie. Faire tous les jours de l'exercice au grand air en travaillant et en se promenant. C'est le contre-poids du travail sédentaire.
3. Boire et manger modérément et simplement. Celui qui préfère à l'alcool l'eau, le lait et les fruits, raffermi sa santé et augmente ses capacités de travail et de bonheur.
4. Les soins intelligents de la peau: s'endurcir contre le froid par des lavages d'eau glacée quotidiens, et prendre, une fois par semaine, un bain chaud, en toute saison. On peut ainsi entretenir sa santé et se préserver des refroidissements.
5. Les vêtements ne doivent être ni trop chauds, ni trop justes.
6. L'habitation doit être exposée au soleil, sèche, spacieuse, propre, claire, agréable et confortable.
7. Une propreté rigoureuse en toutes choses; l'air, la nourriture, l'eau, le pain, le linge, les vêtements, la maison, tout doit être propre, le moral aussi, c'est le meilleur préservatif contre le choléra, le typhus et toutes les maladies contagieuses.
8. Le travail régulier et intensif est le meilleur préservatif contre les maladies de l'esprit et du corps; c'est la consolation dans le malheur et le bonheur de la vie.
9. L'homme ne trouve pas le repos et la distraction, après le travail, dans des fêtes bruyantes. Les nuits sont faites pour dormir. Les heures de loisir et les fêtes doivent être données à la famille et aux satisfactions spirituelles.
10. La première condition d'une bonne santé est une vie fécondée par le travail et ennoblie par de bonnes actions et des joies saines. Le désir d'être un bon membre de sa famille, un bon travailleur dans sa sphère, un bon citoyen dans sa patrie, donne à la vie un prix inestimable.

LA MAISON MATERNELLE

Voilà le toit que ma mère appelait avec tant d'amour sa Jérusalem, sa maison de paix! Voilà le nid qui nous abrita tant d'années de la pluie, du froid, de la faim, du souffle du monde; le nid où la mort est venue prendre tour à tour le père et la mère, et dont les enfants se sont successivement envolés, ceux-ci pour un lieu, ceux-là pour un autre, quelques-uns pour l'éternité!... J'en conserve précieusement les restes, la paille, les mousses, le duvet; et bien qu'il soit maintenant, vide, désert et refroidi de toutes ces délicieuses tendresses qui l'animaient, j'aime à le revoir, j'aime à y coucher encore quelquefois, comme si je devais y retrouver à mon réveil la voix de ma mère, les pas de mon père, les cris joyeux de mes sœurs, et tout ce bruit de jeunesse, de vie et d'amour qui résonne pour moi seul sous les vieilles poutres, et qui n'a plus que moi pour l'entendre et pour le perpétuer un peu de temps.

LAMARTINE.

Le premier ballon fut construit par un jésuite en 1630.

CONDOLEANCES.

Extrait des minutes du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, Assemblée du 1er avril 1913.

Il est proposé par les Docteurs Cypnot et Lapierre et résolu unanimement:

Les membres du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale ont appris avec peine la mort de Dame Mérisa Gervais, l'épouse bien-aimée de M. Hormidas Laporte, 1er Président Général de la Société, et de Dlle Marguerite Dauray, fille du notaire L.-O. Dauray, directeur actuel de l'Association, et ils désirent offrir à ces deux distingués sociétaires, dans le malheur qui les frappe, l'assurance de leurs sincères sympathies. Que copie des présentes leur soit adressée.

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent:

Cercle St-Joseph, No 1. — A. M. H. Laporte, à l'occasion du décès de son épouse. A la famille J.-B.-A. Martin, à l'occasion du décès du Dr Georges Martin.

Cercle St-Valier, No 20. — A la famille P.-V. Chaloult, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Lanoraie, No 71. — A la famille A.-B. Champagne, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle St-Jean-Baptiste, No 149. — A la famille Moïse Desormeaux, à l'occasion du décès de ce dernier.

NOUVEAU CERCLE.

Cercle LaFayette, No 381, institué le 28 février 1913, à Arctic Centre, R.I., par M. G.-H. Vaillancourt, R.P.P.G.

OFFICIERS:

Chapelain, Rvd Hercule Messier; Sb. P.G., M. Albert Maynard; Prés. M. Camille Joyal; Vice-prés. M. J.-A. Lemieux; Sec.-arch. et Trés., M. J.-B. Maynard; Md.-ex., M. J.-F. Archambault; Com.-Or. Pierre Provost; Introd. M. Lionel Mayran.

ACCUSES DE RECEPTION

Tingwick, 27 mars 1913.

M. MONET,

Sec. Général, Alliance Nationale, Montréal, Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de \$1,004.65 pour lequel je vous prie d'accepter mes remerciements.

Votre reconnaissante,

Mme J.-E. BOURBEAU.
Montréal, 29 mars 1913.

Montréal, 2 avril 1913.

M. G. MONET,
Sec. Général,
Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,

J'accuse avec gratitude réception du chèque de mille dollars, en règlement du certificat de dotation de feu mon mari, Alfred Thivierge du cercle Richelieu, No 102.

Je dois en même temps vous féliciter de la promptitude que la Société a apporté à régler ma réclamation.

Je vous prie d'agréer mes humbles et sincères remerciements.

Bien à vous,

Georgiana VANIEP.

LA PREVENTION

Tout le peuple d'une ville s'était assemblé dans une grande place pour voir jouer des pantomimes. Parmi ces acteurs, il y en avait un qu'on applaudissait à chaque moment. Ce bouffon, sur la fin du jeu, voulut fermer le théâtre par un spectacle nouveau. Il parut seul sur la scène, se baissa, se couvrit la tête de son manteau et se mit à contrefaire le cri d'un cochon de lait. Il s'en acquitta de manière qu'on s'imaginait qu'il en avait un véritable sous ses habits. On lui cria de secouer son manteau et sa robe, ce qu'il fit; et, comme il ne se trouva rien dessous, les applaudissements se renouvelèrent avec plus de fureur dans l'assemblée. Un paysan, qui était du nombre des spectateurs, fut choqué de ces témoignages d'admiration: "Messieurs, s'écria-t-il, vous avez tort d'être charmés de ce bouffon: il n'est pas si bon acteur que vous le croyez. Je sais mieux que lui faire le cochon de lait, et, si vous en doutez, vous n'avez qu'à venir ici demain à la même heure." Le peuple, prévenu en faveur du pantomime, se rassembla le jour suivant en plus grand nombre, et plutôt pour siffler le paysan que pour voir ce qu'il savait faire. Le bouffon commença et fut encore plus applaudi que le jour précédent. Alors le villageois, s'étant baissé à son tour et enveloppé la tête de son manteau, tira l'oreille à un véritable cochon qu'il tenait sous son bras, et lui fit pousser des cris perçants. Cependant l'assistance ne laissa pas de donner le prix au pantomime, et chargea de huées le paysan, qui, montrant tout à coup le cochon de lait aux spectateurs: "Messieurs, leur dit-il, ce n'est pas moi que vous siffliez, c'est le cochon lui-même. Voyez quels juges vous êtes!" LESAGE.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

AU 31 MARS 1913

Caisse de Dotation Recettes

Contributions, \$24,074.52	- Intérêts \$2,354.00	\$26,428.52
Balance au 28 février 1913		1,467,018.71
		\$1,493,447.23

Déboursés

Récolitaires de membres décédés	\$ 9,500.00
Invalides, \$1,000.00 Pension 70 ans \$100.00	\$1,100.00
Caisse Gén. (5%)	\$1,303.73
Divers, \$ 18.50	\$ 18.50
	12,922.23
Balance au 31 mars 1913	1,471,124.99
	\$1,483,447.23

Caisse Centrale des Malades Recettes

Contributions \$5,358.01	Intérêts, etc. \$18,703.44	\$24,061.45
Balance au 28 février 1913		135,258.87
		\$159,320.32

Déboursés

Indemnités, \$1,063.69	Remboursements \$265.12	\$1,328.81
Caisse Gén. (5%)	\$267.50	\$267.50
Divers	\$19.25	\$19.25
		1,615.56
Balance au 31 mars 1913		154,160.00
		\$159,320.32

Caisse d'Épargne des Cercles Recettes

Dépôts, \$5,837.00	Intérêts, \$163.00	\$6,000.00
Balance au 28 février 1913		107,578.87
		\$113,578.87

Déboursés

Cercles Remboursement	\$ 9,163.00
Balance au 31 mars 1913	102,415.87
	\$111,578.87

Caisse Générale Recettes

Caisse Dotation et des Malades, (5%)	\$ 1,471.13	
Rétrocession, \$2,472.70	Dr. & Hon. \$256.00	\$2,728.70
Revue \$167.17	Fournitures, \$423.04	\$590.21
Intérêts \$8.20	Dépôts R.R. prêts, \$25.00	\$33.20
Assurance Officiers \$59.02		\$59.02
Fonds de Secours \$7.47	Frais audition \$221.50	\$228.97
Divers, \$129.05		\$129.05
		\$5,511.28

Déboursés

Organisation \$70.75	Propagande \$642.91	\$713.66
Fournitures, \$4.40	Revue, \$138.68	\$143.08
Lumière, \$14.01	Poste, etc. \$91.67	\$235.68
		\$292.35
Salaires Officiers	Emp. Bureau, \$	\$
Divers (Bureau) \$39.78		\$39.78
Frais voy. Off. \$	Session C. G. \$	\$
Inspection \$185.70	Enquêtes, \$	\$485.70
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P. \$	Remboursement, \$	\$
Divers \$30.30		\$30.30
		\$1,781.01
Balance au 28 février 1913		\$ 978.27
Balance au 31 mars 1913		\$ 2,759.28
		\$ 5,511.28

Résumé

Caisse de Dotation, surplus	\$1,471.13
Caisse des Malades	154,160.00
Caisse Générale	2,779.15
Caisse d'Épargne	102,415.87
Surplus de remise	230.00
	\$1,730,786.15

Placements des Fonds

Fabriques	\$ 113.50
Municipalités Scolaires	71,200.00
Municipalités	35,440.00
Prêts Hypothécaires	1,405,010.00
Dépôt Gouvernement, N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, C. B. of C.	35,220.00
Immeuble	61,500.00
	\$1,730,786.15

Attesté à Montréal, 31 mars 1913
Certifié correct. (Signé) A.L.F. ST-CYR, Trés., (Signé) O. BOURDON, (Signé) J. A. MIGNAULF, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Cirt. Part.	DÉCÈS		Médicin Examinateur
		Age	Cercle ou B. P.	Date		Date	Age	
1449	Edgar Sénéchal	20	Lacadie 273	1-8-12	1000-7-12-12	70	Entérite Tuberculeuse	A. P. L'Éveuer
1450	Sylvio Labadie	18	Larocque 25	1-4-03	1000-17-1-13	28	Pneumonie	P. Pelletier
1456	Lucien Quesnel	37	B. P. Cheneville 7	28-12-98	500-19-1-13	59	Angine de Poitrine	M. Beaujeu
1467	Jos. Eug. Bourbeau	35	Renfleur 351	1-3-00	1000-27-1-13	47	Syncope cardiaque	F. X. P. Lafleche
1478	Joseph Champagne	28	St-Elizabeth 19	27-10-03	1000-3-2-13	37	Asthénie cardiaque	J. A. Magnan
1485	Adrien Robidoux	22	St-Jean 78	26-2-08	500-13-2-13	27	Pleurésie	S. H. Bousseau
1470	H. Emile Girouard	22	Princeville 32	24-3-08	1000-21-2-13	27	Fièvre typhoïde	P. A. Brassard
1471	J. Edouard Legris	35	Membre détaché	6-4-99	1000-21-2-13	49	Paralysie Générale	D. Rogberg
1472	Joseph Paradis	36	St-Sauveur 128	27-3-05	500-22-2-13	41	Endocardite	J. Gosselin
1473	Henri Noël	21	Délorimier 112	2-7-12	500-22-2-13	22	Hémorragie pulm.	J. R. Picard
1474	R. Parenteau	23	Délorimier 112	18-7-01	500-22-2-13	41	Phthisie Laryngée	D. A. Lacoube
1475	Michel Bourdon	43	Boucherville 262	21-8-05	200-26-2-13	50	Congestion pulmon.	S. R. Provost
1476	Alfred Thivierge	36	Richelieu 102	27-6-00	1000-27-2-13	49	Anémie	E. C. Campeau
1477	J. Jacques Gendron	31	St-Casimir 82	15-10-03	500-28-2-13	42	Pneumonie	P. Dalbec
1478	F. Azarias Laquerre	39	St-Casimir 82	13-4-05	1000-28-2-13	47	Anémie	P. Dalbec
1479	Télesphore Lampron	48	St-Clotilde 264	11-10-06	1000-7-3-13	56	Rupture Aneurysme	Chs Lemaire

ACCUSE DE RECEPTION

M. le Sec.-Général de l'Alliance Nationale, Montréal.

Je vous prie d'accepter mes remerciements les plus sincères pour un chèque de cinq cents dollars (\$500) dont j'accuse réception.

Je dois en même temps vous féliciter de la promptitude que la Société a apporté à régler un réclamation.

Votre très respectueux,

Mme Laura C. PARENTEAU.

CARTES DE CERCELES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas écrit. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où les paroisses portent les mêmes noms dans les comités différents.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse. Les noms des officiers sont mentionnés dans l'adresse. S. P. G., substitut du P. G.; S. A. Sec.-archiviste; T. Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par an ou quart de ligne d'imprimé, par année.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal. Aug. Genand, Prés. 18 Centre; Z. Lefebvre, Md.-E., 412 St-Antoine; O. Bourbonnais, S.A., 201 Versaille; Ern. Bouchard, T., 32 Coursol. Réun. 2e et 4e lun., 8 h. p.m., sous-sol église St-Joseph.
No 2—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.A.; André Leduc, T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle Vachon.
No 3—Cl. VILLE-MARIE, Montréal. Ed. Barolet, S.A., 195 Lacasse; Ev. Daoust, T., 567 St-Antoine; S.-J. Girard, Md.-E., 806 Dorchester O., Tél. Up. 2594. Réun. 1e et 4e mar., 8 h. p.m., salle Lalonde, angle des rues Janet et Notre-Dame.
No 4—Cl. SACRE-COEUR, Montréal. Rév. F.-L.-T. Chagnon, Chapeain, Chan. Hon.; J.-O. Pesant, Sb. P. G., 83 Champlain; J.-Wilfr. Michaud, Prés., 548 Plessis; J.-E. Mousseau, S.A., 1393 St-Hubert; W. Dufrault, T., 84 Ontario E.; J.-A. Lapierre, Md.-E., 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
No 7—Cl. STEANNE DE BELLEVUE, J.-A. Daoust, Md.-E.; M. C. Benzer, T. Réun. 3e mer., 7 h. p.m., salle église Bellevue.
No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théod. Bénard, S.A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 1e et 3e jeu., 8.15 h. p.m., 235 Beaudry.
No 9—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldé-Boileau, S.A., Isle Bizard; A.-Z. Liberson, T. Réun. dern. sam., 7 h. p.m., chez le notaire Liberson.
No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal. J.-E. Lachapelle, Rév. M. Leclerc, Bourdon, Md.-E., 94 Lapierre; J. Bétié, S.A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., salle Quintal.
No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal. J.-F.-A. Polin, Prés. S.A. Laliberté, S.A., 1124 St-Antoine; P.-G. Poirier, S.A., 405 St-Antoine; J.-O. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O., Phone Mont 773. Réun. 2e et 4e jeu., 8 h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 13—Cl. ST-JACQUES, Montréal. J.-E. LaFontaine, S.A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 1er et 3e sam., 8 h. p.m., 149 Berri.
No 14—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne, S. Thibault, S.A.; F.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. S. Thibault.
No 22—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois. Omer Vachon, S.A.; Ths. Durain, T. Reun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durain.
No 24—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot, Joseph Lalonde, S.A.; W. Pilon, T. Réun. 3e dim., 1.2h. p.m., bureau de M. le curé.
No 25—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke. Ls. Fiset, S.A. P. Bédard, T. Réun. 3e jeu., 7.30h. p.m., 244 Wellington.
No 26—Cl. ST-LOUIS, Co. Terrebonne, M. Abbé Jos. Comtois, chapeain; J. Ar. Limoges, Prés.; A.J. Huellier, S.A. Réun. 2e et 4e mer.
No 28—Cl. ST-LOUIS, Montréal. J.-T. Surprenant, S.A., 443 Bourbonnière; W. Desjardins, T., 140 Davidson. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine E.
No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Amédée Dugas, Prés.; Mag. Granger, S.A.; Angelbert Fost, T. Réun. 2e mar., 8h. salle publique.
No 34—Cl. SALABERRY, Valleyfield. M. Chatel, S.A.; Léopold Laplante, T. Réun. 1er et 3e dim., salle Bonette, rue Ste-Cécile, 1h.
No 37—Cl. CONTRECOEUR, Emile Lacasse, S.A.; F. S. Gervais, T. Réun. dern. lun., chez M. le Président 7h.
No 42—Cl. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, S.A., 12 Fullum; Paul Bilonde, T., 196 Larivière; Dr. F. Lefebvre, Md.-E., 67 Dufresne. Réun. dern. jeu., 8h., salle Granger.
No 44—Cl. ST-LOUIS, Montréal. G.-A. Mailoux, S.A., 909 St-Monigny E.; Jos. de Vaudreuil, T., 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., salle Brault, 71 rue Berri.
No 46—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.A.; Jules A. Desjardins, T. Réun. dern. dim. au bureau J.-A. Desjardins, après vêpres, 4 h. p.m.
No 47—Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine. J.-S.-A. Aubry, S.A.; Robert Bournet, T. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., salle Union St-Joseph.
No 50—Cl. ST-GUILAUME, J.-S. Salois, S.A.; L.-D. Gauthier, T.

- No 54—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay. J.-E. Dérome, S.A.; A.J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 58—Cl. ST-JUSTINE, Georges Desparois, S.A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 2h. p.m., chez M. Jos. Villeneuve.
No 64—Cl. N.-D. de HULL, Hor. Pire, S.A., 25 Maisonneuve; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 rue Principale.
No 65—Cl. ST-FRANÇOIS-XAVIER, l'Épiphanie, Médard Forest, S.A.; Geo. Dufort, N.P., T. Réun. dern. mer., chez M. Dufort, 8h. p.m.
No 66—Cl. LA PRAIRIE, Alph. Durancan, S.A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8h. p.m.
No 67—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.A., 93 Mondor; Ephrem Proulx, T., 116 St-Antoine; Dr. Geo. L. Le Comte, Md.-E., 191 1-2 Girardin. Réun. 1er et 3e mer., 8h. St-Simon, 8h. p.m.
No 69—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, J. Fortin, Prés. 191, 5e avenue; J.-B.-A. Quintal, Md.-E., S.A., 171 Letourneau; Léon Houle, T., 305 Adam. Réun. 3e lun., 8h. p.m., 189 Letourneau.
No 72—Cl. ST-ARTELÉMY, Rév. Régis Bonin, Chapeain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Oct. Lapierre, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Chs. L'Heureux, S.A. et T. Réun. 2e jeu., 7.30h. p.m.
No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.A.; A.-E. L'Épervier, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mer., 7.2h. p.m.
No 79—Cl. BOURGET, Montréal. A. Corsin, Md.-E., 218 Maisonneuve, Tél. E. 3765; J.-L. Martineau, T., 224 Montcalm. Réun. 2e et 4e mer., 7.54 Ste-Catherine E.
No 80—Cl. PIERRE-VILLE, H.-L. Shoener, S.A.; R. Shoener, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle Shoener.
No 82—Cl. ST-ASIMIR, J.-E. Carrier, S.A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle La-coursière.
No 92—Cl. ST-JOACHIM, Louiseville, J.-A. Vadeboncoeur, S.A.; J.-A. Nohet, T. Réun. 15 et dern. du mois, Edifice Bélair, 8.30h. p.m.
No 100—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lemieux, S.A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m., au bureau MM. Angers et Angers, N.P.
No 101—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce. S. Paquet, S.A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle de la paroisse.
No 107—Cl. ST-CYRIL, Napierville, P. Rancourt, S.A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, chapeain; N.-E. Papillon, Sb. P.G., 186 Richelieu. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., 108 G.-Gingras, S.A., 29 Brelford; J.-E. Rondot, T., 418 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 87 d'Aiguillon.
No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal. E.-A. Tailon, Prés., 40 Chambard; Mai. Paquette, S.A., 169 Drolet; Wilfrid Fortier, T., 69 Garnier; I. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au no 626 Parc LaFontaine.
No 114—Cl. ST-EUSÈBE, Montréal. Emile Clermont, S.A., 904D Dorion, Frs Roy, T., 987 Fullum. Réun. 4e mer., à l'ancien presbytère de St-Eusèbe, rue Fullum, 8.30h. p.m.
No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.A. P.-A. Bélier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal. J.-Eug. Senecal, S.A. 81 Couvent; Ls Desrosiers, T., 1862 Notre-Dame O. Réun. 1er et 3e mar., 2231 Notre-Dame O., 8.15h.
No 118—Cl. GARNEAU, Montréal. Moïse Vincent, S.A., 1219 Carrière, 95, Labelle, T., 190 Vinet. Réun. 3e mer., salle Duvernay, 45 Vinet, 8.30h. p.m.
No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap. Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. P.G.; J.-P. Jacob, S.A. et T.; L.-N.-E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Ledue.
No 124—Cl. TRIFUVIEN, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., 62 Royale. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 29 du Platon.
No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapeain; Donat Baribeau, Sb. P.G.; Alex. Veillon, Prés.; L.-M.-J. Thibault, S.A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. dern. dim., après la messe, à la salle Biron.
No 126—Cl. ST-EDOUARD, Montréal. T. Ratelle, S.A., 3043 Hôtel de Ville; J.-B. Beaudry, T., 671 Huntly. Réun. 2e et 4e mar., 7.45 St-Vallier, 8h. p.m.
No 127—Cl. OLLIER, Montréal. O. M. H. Lapalce, Prés.; Augustin Comte, S.A., 144 St-Urbain; Ls.-A. Lamarre, T., 511 Roy E.; G. M. M.-E., 150 Parc LaFontaine. Réun. 3e mer., 980 St-Denis 8h. p.m.
No 135—Cl. BRUCHESI, Montréal. J.-M.-E. Larivière, S.A., 365A Montcalm; Ar. Dufresne, T., 416 Champlain; Z. Comtois, Md.-E., 227 Av. Laval. Réun. 1er et 3e ven., 5.45 Plessis, 8h. p.m.
No 140—Cl. CHÉRI, Montréal. N.-V. Morrier, S.A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m.
No 145—Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre. H.-C. St-Amour, S.A., 260 St-Jacques; Henry Dautin, T. Réun. 2e dim. Hôtel de Ville.
No 146—Cl. STE-MARIE, Montréal. Euclide Daignault, S.A., 833 Charlevoix; J.-A. Giard, T., 1389 Bourdeaux; J.-N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e jeu., 149 Berri, 8h. p.m.
No 148—Cl. CHEVREUIL, Montréal. Amérique Guy, S.A.; J.-Geop. Guy, T., 325 Workman; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprarie. Réun. 3e mer., 8h. p.m., 1334A Notre-Dame O.
No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal. E.-A. Desrosières, S.A., 119 Boyer; R.-F. Lachapelle, T., 715 Henri-Julien; P. Bédard, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e ven., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 150—Cl. LARTIGUE, Montréal. Ros. Bergeron, Sb. P.G.; Aldéric Lachapelle, Prés.; J.-F. Bernard, S.A., 4007 Notre-Dame E.; J.-I. Lavoie, T., 95 Bruneau, quart. Ligne Pte; J.-P. Deschêtales, Md.-E. Réun. dern. dim., 4h. p.m., 40 Guy-Bertrand.
No 154—Cl. TACHÉ, Winnipeg. J.-An. J.-A. Rheaume, S.A., 770 Winnipeg; A.-S. Pédaleu, T., 748 Victor. Réun. 3e lun., 8h. p.m., sous-basement église du S.-C.

- No 155—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Z. Dumontier, V.-P.; Éac. Letellier, S.A. et T. Reun. 2e dim. 8h. p.m., salle municipale.
No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R.I. James Fontaine, S.A., 195 Gaulin; J.-B.-A. Savard, T., 378 Park Lane. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., au Cercle National, Edif. Commercial, rue Mail, 8h. p.m.
No 160—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.A., 276 de l'Église; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 1er et 3e mar., salle Collège Commercial, 50' alt., 8h. p.m.
No 162—Cl. STE-SCHASTIQUE, Jos. Savage, S.A., 85, Larocque, Md.-E. T. Reun. dern. mer., au bureau Dr Lamarche, 8h. p.m.
No 163—Cl. DOLLARD, Montréal. T. Blais, Prés., 286 Liverpool; L.-C. Fontaine, S.A. et T., 376 Charlevoix Réun. 1e, 3e mar., 8h. p.m., salle Union, 590 Wellington.
No 170—Cl. LEON XIII, Montréal. R. Guertin, S.A., 437 St-Vallier; Elz. Morency, T., 429 Duluth E.; A.-G.-A. Ricard, Md.-E., 473 St-Denis. Réun. 4e jeu., 571 Berri, 8h. p.m.
No 171—Cl. CREMAZIEU, Montréal. Nap. Roy, prés., 40 de l'Église; H. Blain, S.A., 7 Casgrain; Alex. Drolet, T., 87 Laurier E.; Dr. E. Peltier, Md.-E., 1820 Brou, St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
No 172—Cl. FRONTENAC, Montréal. Armand Le-francois, Prés., 474 Montcalm; B. Mongeau, S.A., 248 Delisle; Geo. P. Viau, T., 509 Berri. Reun. 2e, 4e, lun., 567 St-Monigny, 8h. p.m.
No 173—Cl. CONTANT, Montréal. J.-L. Ampleman, Prés.; Raoul Sauté, S.A., 1422 Hôtel de Ville; J. Edou. Lecompote, T., 249a Montana; J.-L. Bastien, Md.-E., 176 Visitation, Tél. Bell Est, 3-4-24. Réun. 2e, 4e mer., 574 de Montigny Est, 8h. p.m.
No 174—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal. aat. Meilleur, 106 Grande Avenue; H. Paradis, S.A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 3h. p.m., salle du Collège, 21 St-Zotique.
No 175—Cl. PAPINEAU, Montréal. R. Isidore, S.A., 23 Dufresne; J.-A. Favreau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er et 3e lun., salle Granger, 82 Iberville, 8.15h. p.m.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe. Anatole Beau bien, S.A. et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
No 180—Cl. RACINE, Montréal. J.-P.-C. Lemieux, N.P. T. et Md.-E. Réun. 2e sam., salle Mercier, 7.30h.
No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain. J.-P. Hou-de, S.A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. lun., 8h. p.m. à l'hôtel St-Prospier.
No 184—Cl. ST-ALPHONSE, Thetford Mines. Chs. Vaillancourt, S.A. et T. Réun. dern. dim., salle Perron, 12.30h., p.m.
No 187—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.A. Henri Demers, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h.
No 188—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; Jean Nappert, V.-P.; David Champagné, S.A.; J.-O. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des For-estiers, 1.30h. p.m.
No 190—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 194—Cl. ST-BERNARD, Waterloo, Co. Shief-ford. J. E. G'égoire, S.A. et T. Réun. 3e dim. après grand-messe, salle J.-M. Bourgeois.
No 195—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Ar. Villenueve, S.A. et T. Réun. dern. dim. 3h. salle Villeneuve.
No 200—Cl. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Cornet, Théod. Goyette, S.A.; Ls. St-Cyr, I. Réun. 3e dim. après la messe, salle Forestiers, Catholiques.
No 204—Cl. PIE X, West Shefford. J.-H. LaRose, S.A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
No 206—Cl. LAFONTAINE, Montréal. Nap. Lalonde, Sb. G.-G. Châteauguay; J.-W. Laforte, F. 791 Centre, P. Dulude, S.A., 1390 Galt, Verdun; T. Collette, T., 713 Charlevoix. Réun. 1er, 3e mar., 750 Charlevoix, 8h.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.A.; L.-E. Charon, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
No 208—Cl. ST-OURS, J.-M. Richard, N.P., S.A.; J.-H.-L. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. après la messe, chez M. Richard, N.P.
No 209—Cl. COURMELLES, Geo. Garant, S.A.; Nap. Brasseur, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., à la gare du O. C.R.
No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton, Valm. Deveau, S.A.; Elvar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique 11 h. a.m.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption. J.-C. Giboulean, S.A. et T.; J.-A. Labrèche, Md.-E. Réun. 2e dim., après vêpres, chez le Secrétaire.
No 217—Cl. STE-PRAXÈDE, Bromptonville. J.-A. Alard, S.A.; J.-I. Lacombe, T. Réun. dern. mar. à 7h. p.m., salle du Conseil Municipal.
No 221—Cl. ST-MALACHIE, Ormstown. L.-A. Rousseau, N.P., S.A.; J.-E. Daoust, T. Réun. dern. dim. salle de la vieille école, 11.30h. a.m.
No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J.-A. Pamondon, Prés.; J.-O. Bélanger, S.A., 246 Richelieu; Léon Desrosières, T., 27 St-Jérôme. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 7 rue Charest.
No 224—Cl. IMMACHEE CONCEPTION, Cook-shire. Ar. Lapsse, S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.
No 235—Cl. LA VIOLETTE, Capeton, Cléop. Carboneau, S.A. et T. Réun. 2e dim., 11.30h. a.m., à la salle puilouine.
No 233—Cl. d'YVOUILLE, Sherbrooke. H.-N. Brien, Prés., 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T., 13c Gillespie. Réun. 2e dim. 1.30h., au bureau de la Cie de Fraîs Funéraires, 27 King.
No 236—Cl. ROBERTVAL, Asbestos. J.-O.-A. Delisle, S.A.; Gédéon Boissvert, T. Réun. 3e dim. après la mes-se, Hôtel de Ville.
No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Côté, S.A., David Cormier, T. Reun. 3e dim., à 1h. salle publique du village.
No 240—Cl. ROUSSIN, Pte-aux-Trembles, Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théod. Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., à la sacristie.
No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Beau pré, S.A.; Nap. Rousseau, fus, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., chez M. Leclerc, 1000 St-Jacques.
No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton. Frs Audet, S.A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h., chez M. Frs Audet.

